SÉNAT

Suite de la séance du 2 juin 1892

Présidence de M. LE ROYER, président

Les sociétés coopératives de consommation

M. JULES ROCHE, ministre du commerce. — Le gouvernement adhère aux lignes générales du projet, mais il en est une qu'il y aurait avantage à distraire du projet, les dispositions relatives aux sociétés coopératives de crédit et de construction, étant donné que le Parlement est saisi de projets relatifs au crédit agricole, au crédit populaire, aux caisses d'épargne, aux habitations ouvrières.

Nous pourrions nous mettre d'accord entre les deux lectures.

M. LACOMBE. — Je demande le renvoi à la commission d'un amendement de M. Félix Martin, sur l'article 1er, amendement qui remplace la définition des sociétés coopératives par le but que peuvent poursuivre ces sociétés. Ce système, quoique simple, prête encore à la critique; c'est pourquoi je demande le renvoi.

Le renvoi est mis aux voix et ordonné.

L'article 2 est adopté dans la forme suivante, proposée par M. Lenoël : « Les sociétés coopératives sont civiles ou commerciales, suivant la nature de leurs opérations; elles ne peuvent se constituer qu'en sociétés à capital variable. »

L'article 3 fixe à 7 le nombre minimum des sociétés. L'article 4 les autorise à se constituer sous seing privé. L'article 5 oblige au dépôt en double de l'acte de constitution. L'article 6 est relatif au capital social initial. Ces articles sont adoptés, ainsi que les articles 7 à 10.

L'article 11 est renvoyé à la commission. Les articles 12 à 24 inclus sont adoptés. (Dispositions générales.) La suite de la discussion est renvoyée à demain. La date de l'interpellation de M. Moynet est fixée au 13 juin.

La séance est levée à 5 heures.

NOUVELLES DU JOUR

Double question de M. de Mahy

Paris, 2 juin. — M. de Mahy doit poser à M. Ribot deux questions : la première vise un incident qui aurait eu pour théâtre l'île d'Aldabra située sur la côte de Madagascar, en face de Diego-Suarez. Cette île appartient à la France et il paraît que l'Angleterre vient d'y arborer récemment son drapeau.

La seconde porte également sur Madagascar.

Le député de la Réunion veut savoir à quelle date les tribunaux français seront installés à Madagascar.

M. de Mahy avait déjà posé une question à cet égard et avait reçu des promesses les plus formelles de M. Ribot; elles n'ont pas été tenues.

M. Ribot accepte ces questions qui viendront probablement samedi en séance tout au moins pour la fixation de la date de la discussion.

Londres, 2 juin. — Au Foreign office, à l'amirauté, au ministère des colonies, on déclare n'avoir aucune connaissance que des instructions aient été récemment données pour faire arborer le drapeau anglais dans les îles d'Aldabra, Gosmoledo, Astore et Assomption, comme l'a annoncé une dépêche, rappelant que ces îles appartenaient à la France.

Le vol de dynamite de Soisy-sous-Etioles

Paris, 2 juin. — On connaît l'arrestation faite, il y a quelques jours, d'un nommé Drouet, un des complices du vol de dynamite de Soisy-sous-Etioles.

M. Atthalin, juge d'instruction, recherche si cet individu ne serait pas l'auteur de l'explosion du restaurant Véry.

Drouet refuse de donner des explications sur l'emploi de son temps dans la soirée où cet attentat a été commis.

C'est un individu très décidé, dont l'audace rappelle un peu celle de Ravachol.

Paris, 2 juin. — L'anarchiste Drouet a été longuement interrogé aujourd'hui par M. Atthalin. Drouet saurait, paraît-il, où Ravachol a caché les cartouches qui ne lui ont pas servi; il aurait fourni de ces cartouches à l'auteur de l'attentat du boulevard Magenta et il savait à quoi elles devaient servir.

Dans la soirée une longue conférence a eu lieu à la préfecture entre MM. Laurent, secrétaire général, Atthalin, juge d'instruction, et Thouny, commissaire aux délégations judiciaires.

Il a été question de mandats d'arrestation à décerner et à exécuter demain probablement.

Un duel à propos du drame de la rue du Rocher

Paris, 2 juin. — A propos d'un article relatif au drame de la rue du Rocher, publié hier par M. Carle des Perrières dans le *Gil Blas*, M. Paul Reymond, se jugeant offensé, a envoyé deux de ses amis, MM. de Aldama et Drevon, à l'auteur.

M. Carle des Perrières a, de son côté, constitué comme témoins MM. Georges de Labruyère et le baron de Vaux. La rencontre a eu lieu aujourd'hui à l'étang de Villebon. A la première reprise, M. Carle des Perrières a été blessé au-dessus du sein droit.

Malgré cette blessure les adversaires ont repris l'épée. A la cinquième reprise, M. des Perrières a été touché à la poitrine, entre la cinquième et la sixième côte, d'une blessure pénétrante.

Le combat a alors pris fin.

Paris, 2 juin. — Les blessures reçues par M. Carle des Perrières, dans sa rencontre avec M. Reymond, offrent une certaine gravité. La seconde notamment, reçue au niveau du sein droit, a déterminé de violents crachements de sang, qui n'ont pas permis de ramener le blessé à Paris.

Arrivée à Paris du Prince Ferdinand de Bulgarie

Paris, 2 juin. — Le prince Ferdinand de Bulgarie est arrivé ce soir à sept heures à la gare du Nord. Il a dîné au buffet avec la princesse Clémentine d'Orléans, sa mère, et est descendu ensuite à l'Hôtel de Londres où des appartements lui ont été retenus.

Déclaration d'abus contre l'archevêque d'Aix

Paris, 2 juin. — Dans une séance extraordinaire d'assemblée générale, le Conseil d'Etat a, sur le rapport de M. le conseiller Lanx-Fleury, rendu une déclaration d'abus par application des articles 6 et 8 de la loi du 18 germinal an X, contre l'archevêque d'Aix.

Cette déclaration vise : 1° l'addition faite à la trente-huitième leçon du catéchisme de ce diocèse, de quatre articles relatifs aux devoirs électoraux des fidèles; 2° la lettre pastorale du 20 avril 1892, adressée au clergé et aux fidèles du diocèse d'Aix et reproduisant les articles en question.

Un moyen de détruire les sauterelles

Alger, 2 juin. — Une dépêche de Scetis annonçait ces jours derniers la destruction d'un grand nombre d'œufs de sauterelles pèlerins par un ver d'une espèce jusqu'ici inconnue.

On a découvert que ce ver était la larve de la nuresse dite : IDIA SOSCIOZA NEIGEN qui dévore les œufs de sauterelles à peine éclos.

Deux prisonniers évadés d'une Maison centrale

Brest, 2 juin. — Ce matin deux prisonniers, dangereux repris de justice, se sont évadés de la Maison centrale de Landerneau après avoir garrotté le gardien.

Les incendies de Corbeil

Corbeil, 2 juin. — Une autre victime de la catastrophe est morte à quatre heures de l'après-midi, c'est M. Canivet. Il sera enterré demain matin.

Les massacres de l'Ouganda

Londres, 2 juin. — Aujourd'hui encore la question de l'Ouganda est revenue devant la Chambre des communes et M. Loculhes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a cherché à élucider la question.

Sir Harcourt a demandé si la Société Britannique et Africaine a reçu depuis quelques mois des nouvelles de l'Ouganda et quelles mesures le gouvernement prendra dans le cas où cette société n'aurait reçu dans un intervalle de neuf mois aucun renseignement de son agent principal au sujet de ce qui se passe.

Finalement, poussé à bout, M. Loculhes dit qu'en pareil cas il faudra donner au gouvernement, avis préalable de semblable question... pour lui permettre sans doute de maquiller sa réponse.

Un accident à Caprera. — Cinq blessés

Rome, 2 juin. — Une dépêche de Caprera raconte que, pendant qu'une députation de garibaldiens offrait une épée d'honneur à M. Menotti Garibadi, dans la maison mortuaire de son père, le plancher de la chambre s'est écroulé et plusieurs assistants sont tombés dans un puits situé au-dessous. Il y a eu cinq blessés.

Les évènements du Japon

Yokohama, 2 juin. — L'empereur du Japon est atteint d'une légère attaque de rougeole.

Des troubles politiques se sont produits le 14 mai à Saga, deux radicaux ont été tués; il y a eu plusieurs blessés.

Un grand incendie en Russie

Saint-Pétersbourg, 2 juin. — Un grand incendie a détruit trois cents maisons du faubourg Slobocka à Koono.

Les habitants, pour la plupart ouvriers, restent sans asile et sans ressources.

L'entrevue des deux empereurs

Francfort-s/-Mein, 2 juin. — On mande de Copenhague que l'entrevue des empereurs de Russie et d'Allemagne est ajournée au 8 juin.

Une forte prime pour l'arrestation d'un malfaiteur

New-York, 2 juin. — L'Etat de New-York offre une récompense de 2750 dollars (environ 13,750 francs) pour l'arrestation du malfaiteur O. Vrien, dont on se rappelle l'audacieuse évasion le lendemain de son arrestation au Havre.

Le «livre bleu»

Londres, 2 juin. — On vient de distribuer un « livre bleu » de 450 grandes pages comprenant une série de rapports très instructifs du capitaine William et du capitaine Ligard dont le dernier porte la date du 4 octobre 1891.

Une fausse alerte

Paris, 2 juin. — Durant une partie de l'après-midi on a fait courir le bruit dans les couloirs que la fin de la séance serait marquée par des incidents orageux. Le compte-rendu aura fixé le lecteur à cet égard, mais on ne parlait de rien moins que d'une interpellation de M. Millevoye sur l'interview de M. Herbette avec un rédacteur du *Figaro* et une autre de M. Deroulède relative à l'interdiction de la vente des drapeaux russes à Luméville.

C'était, du coup, soulever une tempête fort grave. Que s'est-il réellement passé entre les deux interpellateurs et le ministère, il est bien difficile de le savoir. Nous ne pouvons cependant ne pas faire observer que depuis l'avènement du cabinet Loubet, le groupe boulangiste est devenu absolument ministériel.

Dans tous les cas, et après une entente avec tous ses amis, c'est M. Deroulède qui a été, seul, chargé de prendre la parole. Mais avec quelle réserve! MM. Deroulède et Loubet se sont communiqué, avant d'aborder la tribune, ce que chacun d'eux dirait et ou a pris un soin extrême de limiter le champ du débat. Ces détails parlementaires n'étaient pas sans laisser une pénible impression; on prend trop de précautions, disait-on, pour ce qui se passe chez nous.

Dans tous les cas, la déception a été grande quand on a vu M. Deroulède se borner à une question fort générale et à laquelle M. Loubet n'a eu que deux mots à répondre. Nous ne savons si l'un ou l'autre ont cru par les quelques mots prononcés éclairer l'opinion publique, mais dans les couloirs on trouvait qu'il était au moins puéril de s'attarder à des questions qui n'en valent pas la peine et qui n'ont d'autre mérite que d'exciter sans résultat une curiosité dangereuse.

Le Groupe d'Etudes

Paris, 2 juin. — Nous nous refusions à croire à l'existence d'un groupe parlementaire sérieux ayant pour préface un banquet ou si l'on veut un dîner.

Rien n'est plus vrai, et ce soir à la Terrasse se réunissent 22 membres fondateurs de ce groupe qui, pour employer l'expression de l'un d'entre eux, « se propose d'agir alors que jusqu'ici les groupes parlementaires n'ont jamais que parlé. »

A vrai dire, nous supposons que ce dîner est surtout organisé en vue de l'échéance électorale de 1893. Le programme de cette réunion est vaste. Disons d'abord qu'il n'a la prétention d'admettre comme membre que celui qui est en état d'étudier une réforme financière, sociale ou administrative immédiatement applicable. Citons parmi les membres adhérents MM. Dron, Hervieu, Moreau (Nord,) Bartinal, Rouillot, Peytral, Bouge, Tarrel, Dujardin-Beaumetz, Rivet, etc., etc.

Les courses de Longchamps

Paris, 2 juin. — Voici le résultat des courses de Longchamps :

Prix de Montgeroult : 1. *Fil de Fer*; 2. *Quarland*; 3. *Rose-Croix*. — Prix de Senailly : 1. *Gallina*; 2. *Gantovella*; 3. *Celte*. — Prix de Lonray : 1. *Hoche*; 2. *Miroir de Portugal*; 3. *Le Couleuvre*. — Prix de Malleret : 1. *Arrazage*; 2. *Madeap*; 3. *Brocatelle*. — Prix de Vic[illegible] : 1. *Lapis*; 2. *Claudte*. — Prix de Rogallien : 1. [illegible] *Chorégie*; 2. *Vertige*; 3. *Lord Eurre*.

Arrestations d'anarchistes à St-Ouen

Paris, 2 juin. — M. [illegible], commissaire de police de St-Ouen, a [illegible] ce matin l'arrestation de cinq anarchistes habitant cette localité. Ce sont les nommés Paul T., Firmin K., les frères Jules et Ferdinand C., et la nommée Joséphine R...

Chez eux, le commissaire a trouvé un grand nombre d'armes, des brochures, des papiers et tout un lot de cartouches de dynamite qui, croit-on, proviennent du vol de Soisy-sous-Etiolles. Après un interrogatoire sommaire, les cinq personnes arrêtées ont été envoyées au dépôt.

Election à l'Académie française

Paris, 2 juin. — Cette après-midi a eu lieu, à l'Académie française, l'élection d'un membre, en remplacement de l'amiral Jurien de la Gravière, décédé le 5 mars dernier, élu le 26 janvier 1888 au fauteuil laissé vacant par la mort de M. Vieil-Castel.

Voici les résultats du scrutin : Nombre de votants 36; majorité absolue, 19.

Premier tour de scrutin : MM. Lavisse, 13 voix, Zola 10, Brunetière 10, Reveilleur 5; deux bulletins blancs.

Deuxième tour de scrutin : MM. Lavisse, 27 voix, ÉLU; Brunetière 5, Zola 5, un bulletin blanc.

Le nouvelle académicien, M. Ernest Lavisse, est né à Nouvion-en-Thiérache (Aisne) en 1842. Il sort de l'Ecole normale supérieure et a été nommé professeur d'histoire moderne à la Sorbonne en 1888.

Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur les questions d'histoire et d'enseignement ; il s'est particulièrement attaché à l'étude de l'histoire d'Allemagne, sur laquelle il a écrit des pages remarquables.

Au Conseil de cabinet

Paris, 2 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet.

L'ARMÉE COLONIALE

Ils se sont entretenus de l'organisation de l'armée coloniale et des déclarations que le ministre de la marine doit faire à ce sujet devant la commission sénatoriale de l'armée. Le conseil est d'avis de soutenir le projet déposé en 1890 sur le bureau de la Chambre par les ministres de la guerre et de la marine.

LE CRÉDIT AGRICOLE

Les ministres ont ensuite repris l'examen du projet sur l'organisation du crédit agricole. A ce propos, M. Develle a soumis à ses collègues un projet de loi relatif à la constitution du gage des prêts consentis aux agriculteurs pour l'aménagement intérieur de propriétés, en vue de l'arrosage des terres.

PROMOTIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Enfin, sur la proposition de M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, le commandant Monteil et le lieutenant de vaisseau Mizon ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur, pour les résultats de la mission dont les avait chargés l'administration des colonies dans l'Afrique occidentale.

Réunion de la droite royaliste

Paris, 2 juin. — La droite royaliste s'est réunie sous la présidence du duc de Doudeauville.

Elle s'est occupée de la situation faite au Crédit foncier par l'amendement Siegfried et a ajourné sa décision à sa prochaine séance. La réunion a décidé d'adopter les conclusions de la commission chargée de l'examen du projet relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France.

Le roi de Suède à Paris

Paris, 2 juin. — Le président de la République a reçu cette après-midi S. M. le roi de Suède et de Norvège.

Les honneurs habituels ont été rendus par un bataillon du 36e ligne, avec colonel et drapeau. La musique militaire a joué à l'arrivée du roi l'hymne suédois, et, à son départ, l'hymne norvégien.

A trois heures et demie, M. Carnot est allé à l'hôtel Castiglione rendre sa visite au roi Oscar.

Le voyage des reines des Pays-Pas

Potsdam, 2 juin. — La reine et la reine régente des Pays-Pas sont parties ce matin, accompagnées à la gare par l'empereur et l'impératrice.

La catastrophe de Corbeil

Corbeil, 2 juin. — François Relinger, la dernière des victimes de la catastrophe, a été retrouvé complètement écrasé, ce matin à onze heures et demie. Son infortune, et celle du jeune Valens, décédé hier, auront lieu demain vendredi à dix heures du matin.

L'état des victimes est aussi satisfaisant que possible. M. Bureau, le fils du représentant général, va mieux; on espère le sauver. On a retrouvé aujourd'hui dans les décombres, la main du malheureux Ozanne, enterré hier.

A midi et demi, M. Surin, l'une des victimes de la catastrophe, a succombé. Il était marié et père de deux enfants. Il y aura donc trois nouveaux cercueils à conduire demain au cimetière.

La catastrophe de Birkenberg

Prague, 2 juin. — Des avis privés de Birkenberg portent qu'il reste encore dans la mine plus de deux cents cadavres qu'on ne pourra retirer. On ne pourrait continuer à le tenter qu'en sacrifiant de nouvelles vies.

Prague, 2 juin. — On a continué toute la nuit à retirer des cadavres de la mine incendiée; ils sont maintenant au nombre de 67. On n'espère plus trouver d'ouvriers vivants dans la mine.

Jeux barbares

Avant-hier soir a eu lieu, à Londres, un combat de boxe au National Sporting Club, entre Frank Slavin, le champion australien, et Peter Jackson, un nègre colossal venu tout exprès d'Amérique. Lord Lonsdale présidait. Il y a eu dix passes et dans chacune d'elles le nègre a eu l'avantage. A la huitième, l'australien Slavin, déjà tout contusionné et ensanglanté, a reçu dans l'œil un coup de poing qui le laissera borgne.

Il a persisté à lutter, mais dans les deux dernières passes, il était constamment lancé d'un bout à l'autre du ring comme une simple balle de caoutchouc. Finalement, le champion australien ou vert de «noirs» et de «bleus», est tombé épuisé, râlant sur le sol. Le nègre Jackson, qui n'avait qu'une oreille et une lèvre fendues, a triomphé. L'enjeu était de 2,000 livres. (50,000 fr.)

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La question de l'Espierre. — N'en aurions nous pas fini avec cette question qui a déjà été pour nous la cause de tant de préoccupations? Le gouvernement belge viendra-t-il, l'un de ces jours, nous signifier qu'il juge insuffisante l'épuration faite à l'usine de Grimonpont? Voici un document assez inquiétant. C'est un rapport adressé tout récemment au ministre de l'agriculture et des travaux publics par M. Nélissen, professeur à l'Ecole du génie civil, directeur de l'Ecole industrielle de Gand :

Rapport sur la composition de l'eau de l'Espierre après son passage par l'Usine de Grimonpont

L'échantillon d'eau prélevé dans l'Espierre en avat de l'usine de Grimonpont, le 9 mai 1892, offre l'aspect d'une bouillie noirâtre, d'où se dégagent des gaz fétides parmi lesquels l'odorat reconnaît aisément l'acide sulfhydrique et d'autres produits de putréfaction de matières animales.

Dans le tableau suivant, se trouvent consignées les quantités de matières diverses que les 30.000 mètres cubes d'eau qui constituent le débit de l'Espierre charient journellement dans l'Escaut, malgré leur épuration à l'usine de Grimonpont :

Matières solides en suspension.....	29.000 kilos
Matières solides en dissolution.....	48.000 »
Total des matières solides.....	87.000 » (1)
Matières inorganiques en suspension...	9.000 »
Matières inorganiques en dissolution ..	36.000 »
Total des matières inorganiques..	45.000 »
Matières organiques en suspension.....	30.000 »
Matières organiques en dissolution.....	12.000 »
Total des matières organiques...	42.000 kilos

J'ai pu reconnaître dans ces matières organiques la présence de

10 o/o de matières azotées ;
12 o/o de matières grasses ;
27 o/o d'acides gras.

Les eaux de l'Espierre charrient donc journellement dans l'Escaut 42,000 kil. de matières organiques, dont 4,200 k. de matières organiques azotées, 4,950 k. de matières grasses et 11,340 k. d'acides gras.

La présence de ces matières organiques ne doit guère nous surprendre : elles forment les déchets de l'industrie de la laine, si florissante dans la ville de Roubaix, à laquelle l'Espierre sert d'égoût ; mais la quantité de ces matières démontre l'insuffisance complète du mode épuratoire employé à l'usine de Grimonpont.

Une partie de ces matières organiques se trouve d'ailleurs en pleine putréfaction, comme l'attestent l'odeur fétide de l'eau et sa teneur en ammoniaque et en acide sulfhydrique.

D'après les données de l'analyse, l'Espierre envoie journellement dans l'Escaut 2280 kil. d'ammoniaque calculée à l'état de sulfate d'ammoniaque et dont la valeur marchande serait de 615 fr.; elle y envoie aussi 990 kilos d'acide sulfhydrique, ce gaz qui communique son odeur repoussante aux œufs pourris et qui est le témoin de la putréfaction de matières organiques sulfurées.

Ces matières organiques et leurs produits de décomposition, déversées dans les eaux de l'Escaut, finiront par rendre inhabitables les rives de ce fleuve : le mal se fera surtout sentir à Gand, car l'énorme développement du réseau fluvial dans cette ville, y ralentit le courant des eaux et transforme nos rivières et nos canaux en véritables bassins de décantation ou viennent s'envasser et pourrir toutes les immondices qui arrivent d'amont.

Parmi les substances inorganiques que j'ai pu découvrir dans les eaux de l'Espierre, je citerai, comme substances nuisibles, des composés de cuivre, de l'antimoine, de l'arsenic et des quantités notables de combinaisons du chrôme.

On sait que les composés du chrôme, même à petite dose, sont mortels pour les poissons : quant à la présence de l'arsenic dans l'eau d'une rivière, elle n'est pas seulement nuisible aux poissons et au bétail qui s'y abreuve, elle est tout aussi dangereuse pour l'homme, d'abord par les infiltrations de l'arsenic dans les puits d'eau potable creusés dans le voisinage de la rivière, en second lieu par les émanations d'hydrogène arsénié, gaz éminemment toxique, qui doit se produire dans les fermentations de la vase, fermentations si actives depuis quelques années dans nos canaux et dans nos rivières.

On voit qu'une solution radicale de la question de l'Espierre s'impose à tout prix : en s'arrêtant plus longtemps à des essais infructueux, tels que ceux qu'on exécute à l'usine de Grimonpont, on compromettrait gravement et la santé des habitants et l'avenir industriel de de la plus belle partie de nos Flandres.

F. NÉLISSEN,
Professeur à l'Ecole du génie civil,
Directeur de l'Ecole industrielle de Gand.

Le comité central du « Parti ouvrier » de Roubaix, s'est réuni, mercredi soir, à la *Paix*, boulevard de Belfort, et a émis le vœu qu'une rétribution soit accordée au maire et aux adjoints, et une indemnité aux conseillers municipaux.

Une motion, dans ce sens, sera présentée, à la prochaine séance du Conseil municipal, par un conseiller qui fait partie du Comité central.

Une tournée de l'administration municipale dans les établissements de la Ville. — M. Hervé *Milbéo, adjoint au maire*, et M. Henri Chevalier, conseiller municipal, accompagnés de M. Coliez, architecte, directeur du service des Bâtiments, ont consacré la journée de mercredi à une tournée officielle dans divers établissements et propriétés appartenant à la Ville. Ils ont visité successivement l'immeuble Pierre Catteau et son square, l'Institut Sévigné, l'école de garçons de la rue Brézin. l'école maternelle de la rue Watt, le nouveau bureau d'Octroi de la rue de Lille, le jardin de Barbieux, la ferme de l'ébouage rue Decrème, l'abattoir, l'école de natation. Le but de cette tournée, qu'ils se proposent de reprendre dans quelques jours, était d'étudier sur place l'aménagement et le fonctionnement de chaque installation, et de recueillir du personnel des renseignements susceptibles d'être utilisés en temps opportun. L'institut Sévigné (nouveaux bâtiments) a surtout frappé ces messieurs par son architecture et sa disposition intérieure qui en font un modèle du genre.

Une visite de la Municipalité à la Commission de recensement des chevaux. — Jeudi, à trois heures et demie, M. Henri Carrette, maire, et M. Desobry, adjoint, se sont rendus au boulevard Gambetta, où ils ont assisté, pendant quelques instants, au recensement des chevaux par l'autorité militaire, devant le théâtre de l'Hippodrome.

Le recensement des chevaux. — Dans la matinée du vendredi 3 juin, la commission de classement se rendra aux dépôts de la Compagnie des tramways pour y examiner les chevaux.

A partir de 2 heures du soir, elle reprendra le cours normal de ses opérations, boulevard Gambetta, près de l'Hippodrome.

Quelques [illegible] propriétaires du canton Ouest de Roubaix, qui n'ont pas encore présenté leurs chevaux, sont sommés de le faire, sous peine de poursuites.

Les intéressés sont invités à se rendre exactement à l'heure indiquée sur leur convocation.

Réunions de Commissions municipales. — Les commissions de première, deuxième et quatrième commissions se réuniront, à la mairie, vendredi, 3 juin, à 8 heures et demie du soir pour examiner les questions suivantes :

1. Pêches. Dépenses de l'année 1891. Reste à payer; 2. Club nautique, demande de subvention pour l'organisation des régates; 3. Sapeurs-pompiers, demande de pension en faveur de Madame Lansiaux; 4. Fédération de tir à longue portée de la région du Nord, demande d'un prix; 5. Sport vélocipédique, demande de subvention. 6. Demande de la Grande Fanfare tendant à être dénommée Fanfare municipale; 7. La chorale l'Aurore, demande de subvention; 8. L'Union des Trompettes, demande d'augmentation de subvention.

La vente du poisson à Roubaix. — Du 20 au 31 mai, il a été vendu, à Roubaix, 14,436 kilogrammes de poisson.

La grève des tisserands de la Société Anonyme de Roubaix. — Les tisserands malmenés par les grévistes n'ont pas osé reprendre leur travail jeudi matin.

Ce même jour, dès huit heures, la Société Anonyme a congédié tout le personnel de la préparation.

Vers neuf heures et demie, une délégation, composée de cinq nouveaux membres, s'est présentée à la fabrique. Comme les précédentes, elle a été accueillie par une fin de non-recevoir; elle a été avisée en même temps que le règlement général de tous les soldes de comptes aurait lieu à trois heures de l'après-midi.

A l'heure dite, les grévistes se sont présentés, dans le plus grand ordre, devant la fabrique, à la porte de la rue de Soubise. Ils entraient tour à tour dans la maison du concierge, où se faisait la paie.

On a offert à chacun des ouvriers son livret, en lui remettant son salaire. Tous ont refusé de le rerendre.

Un calme complet n'a cessé de régner au dehors, à l'arrivée comme au départ, et la police n'a pas eu à intervenir.

Samedi soir, à huit heures, doit avoir lieu, au théâtre de la rue Archimède, une réunion publique par la Chambre syndicale textile de Roubaix, au profit des ouvriers grévistes de la Société Anonyme.

Le citoyen Bailleul, secrétaire de cette Chambre, et le citoyen Legrand, membre de la Commission de la Chambre syndicale textile de Lille, y prendront la parole. Le prix d'entrée est fixé à 10 centimes.

Nous avons dit, il y a quelques jours, que le nommé Bauvin avait attendu, à sa sortie de l'atelier, une jeune fille du nom de B.., dans le but de lui faire un mauvais parti. Bauvin nous prie de dire qu'il n'a jamais menacé Mlle B..., et qu'il l'attendait uniquement pour une question d'intérêt. Quand la police, vers midi, s'est dirigée du côté de l'atelier, il n'a pas disparu, ajoute-t-il, mais il est resté dans le quartier jusque six heures du soir.

Un accident rue de Lille. — Jeudi soir, vers neuf heures, une jeune fille traversant la chaussée a été renversée par une voiture : dans sa chute, elle s'est fait des contusions aux jambes et aux mains.

Un accident s'est produit, jeudi matin, à dix heures, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy. Un marchand ambulant, Désiré Lorthiois, en voulant se garer, pour laisser passage à un cheval qui arrivait à fond de train du boulevard Gambetta, fit un faux pas et tomba si malheureusement qu'il se démit le pied; la cheville s'enfla tellement qu'on dut couper sa chaussure pour lui donner les premiers soins dans un estaminet voisin; il fut ensuite reconduit chez lui en voiture, rue Pierre-de-Roubaix.

Un docteur, qui a visité le blessé, a déclaré que son état n'inspirait aucune crainte.

Lys-lez-Lannoy. — *Conseil municipal.* — Séance ordinaire du jeudi 2 juin. — La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Louis Boutemy, maire.

Sont présents : MM. Echevin Pierre, Despretz Henri, Delannoy Auguste, Despretz Pierre, Meurisse Louis, Lepers Louis, Houzet Pierre, Salembier Paul, Droissart Achille, Catrice Edouard, Barbieux Jean-Louis, Gossart Henri, Galois Louis, Sclosse Aimable, Dubar Pierre, Beuscart François, Poissonnier Henri, Tricoit Antoine, Locufier François, Six Pierre, Fauvarque Alphonse, Hespel Jules.

M. Lienart, secrétaire de la mairie, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observations.

Vote du budget primitif de 1893. — Le Conseil adopte le budget, après avoir adopté, sur une observation de M. le Maire, une augmentation de 100 francs, pour les appointements du secrétaire de Mairie.

Nomination des commissions. — Sont nommés : *Travaux :* MM. Echevin, Pierre; Salembier, Paul; Galois, Louis; Houzet, Pierre; Delannoy, Auguste. — *Scolaire :* MM. Despretz, Henri; Hespel, Jules; Beuscart, François; Poissonnier, Henri; Tricoit, Antoine; Locufier, François. — *Salubrité :* MM. Lepers, Louis; Droissart, Achille; Lagnean, Georges, Despretz, Pierre; Fauvarque, Alphonse. — *Bienfaisance :* MM. Despretz, Pierre; Fauvarque, Alphonse.

Le Conseil donne ensuite un avis favorable aux 18 demandes des jeunes gens pour l'exemption de la taxe militaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 30.

Hem. — *La grève des teinturiers.* — Jeudi, à cinq heures du matin, une grande partie des ouvriers sont rentrés dans les usines. A huit heures et demie les derniers ouvriers sont également rentrés. On peut donc considérer que la grève est terminée. Une dizaine d'ouvriers — les promoteurs de la grève — ont été congédiés.

Communications diverses

Cyclist-Club roubaisien. — Messieurs les membres du *Cyclist-Club roubaisien* sont priés de se trouver au local aujourd'hui, vendredi, à 8 heures 1/2 du soir, pour recevoir une communication relative aux courses de Béthune. Par suite des grandes chaleurs, le départ aura lieu, du local, dimanche, à 4 heures très précises.

La société « La Fraternelle des anciens militaires », chantera une messe le lundi 6 juin à 11 heures très précises, en l'église Saint-Sépulcre, pour le repos de l'âme des anciens militaires trépassés. Les anciens soldats sont priés d'y assister ainsi que les membres de leur famille.

On peut se procurer le **plan de la Ville de Roubaix**, au prix de 0 fr. 40, à la librairie du *Journal de Roubaix*.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France. 30903d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Le grand concours d'orphéons. — On commence les préparatifs de la fête de lundi : des mâts sont plantés autour de la Grande-Place. Cette solennité musicale promet d'être l'une des plus importantes que nous ayons eues jusqu'ici à Tourcoing. La lutte sera très-intéressante étant donnée la valeur des sociétés qui entreront en lice. Qu'il nous suffise de rappeler les noms de ces sociétés. Dans la division d'excellence :

Le Cercle royal des XXV, de Gilly, (150 choristes); *Les Enfants de Lutèce*, de Paris (112), société royale les *Bardes du Hainaut*, de Quaregnon (165).

Dans la division supérieure : La *Lyre Bruxelloise*, de Bruxelles (71) ; *L'Etoile*, de la Madeleine-lez-Lille (93) ; Les *Amis de la Rive Gauche*, de Paris (57); La *Cæcilia*, de Roubaix (150) ; L'*Alsace-Lorraine*, de Reims (55); La *Tournaisienne*, de Tournai (146).

Ainsi que nous l'avons dit le concours de lecture à vue se fera à 11 heures du matin, à huis clos, à la salle des fêtes, et le concours d'exécution aura lieu au hall du conditionnement, rue de Roubaix, à 2 h. 1/2 pour la division supérieure et à 7 heures pour la division d'excellence.

Les deux concours seront ouverts et clôturés par l'excellente fanfare du Petit-Château, dirigée par M. Mager.

M. Rosoor-Delattre qui, comme secrétaire-général, a pris une part active à l'organisation du concours, vient d'éditer une brochure-programme contenant les paroles de tous les chœurs qui seront exécutés.

On s'apprête à faire ici un accueil chaleureux à toutes les sociétés qui ont accepté l'invitation. Espérons que le beau temps se mettra de la partie et ce sera fête complète.

La « Tourquennoise » à Nancy. — On nous informe que c'est demain samedi matin, à 5 heures, que notre société municipale de gymnastique doit partir à Nancy, pour assister à la fête fédérale et au grand concours de gymnastique qui doivent avoir lieu sous la présidence d'honneur de M. Carnot, président de la République.

Nous ne pouvons que féliciter nos vaillants gymnastes qui ne craignent pas d'affronter les fatigues d'un long voyage pour prendre part à cette grande manifestation si française.

Quant aux frais de route, ils sont couverts : une moitié par les gymnastes, une partie par les membres protecteurs de la société et le reste par une tombola de 1000 billets à 25 centimes; de magnifiques lots ont été offerts par des amis; nous signalerons entr'autres un superbe service à découper en argent, don de M. Dron, député, etc., etc. D'autres lots sont encore annoncés, nous en donnerons la nomenclature dans un prochain numéro.

A coups de pioche ! — Mercredi, vers une heure de l'après-midi, Henri Defèvre, âgé de 32 ans, demeurant chez Madame veuve Fontaine, cabaretière rue Latérale, et un sieur Achille, demeurant cour Roussel, au Tilleul, tous deux ouvriers terrassiers au service de M. Nicolas Courtin, se prirent de querelle dans l'écurie de leur patron située non loin du cabaret Fontaine. Le dernier s'armant d'une pioche en porta deux terribles coups sur la tête de son adversaire. Heureusement la pointe de l'instrument était fort émoussée et les coups ont pu être quelque peu amortis.

Defèvre, qui a reçu à la tête deux larges blessures intéressant tout le cuir chevelu, est arrivé au poste la figure toute ensanglantée. Les soins nécessaires lui ont été donnés aussitôt. On ne pense pas qu'il y ait fracture du crâne. M. Cotard a commencé l'enquête, et on s'est mis à la recherche d'Achille qui avait disparu au premier moment.

Une sinistre trouvaille. — En creusant la tranchée pour la canalisation du gaz, dans la rue Wattine, près de l'église du Sacré-Cœur, les terrassiers ont trouvé, à environ 70 centimètres de profondeur, des ossements humains. Les squelettes n'étaient pas tous au complet; par le nombre de tibias on peut conjecturer que quatre hommes ont été enterrés à cette place.

Les tristes débris paraissent fort anciens, et sans doute antérieurs à la Bataille de Tourcoing, du 18 mai 1794. Il est vrai qu'un des épisodes de cette célèbre bataille s'est livré de ce côté. Mais les morts ont-ils été inhumés sur place? Voilà ce qu'on ne sait pas; et on peut être étonné que ces souvenirs ne se soient pas mieux perpétués par suite de tradition. Les ossements, comme ceux découverts en faisant les fondations de la nouvelle sacristie, ont été transportés au cimetière.

Un suicide à Mouveaux. — Dans la matinée de jeudi on trouvait pendu à une haie, au pavé du Petit-Tourcoing, à Mouveaux, un homme de 57 ans, Louis Picavet, ouvrier tisserand, demeurant chez son fils à Mouveaux.

Sorti de la maison Mathon et Dubrule le 28 mai dernier, il était entré, le lendemain, chez M. Alphonse Pollet, rue de Dunkerque. Jeudi matin il quittait l'atelier vers 8 heures, et, quelques heures plus tard, on trouvait son cadavre.

On attribue ce suicide à un accès d'aliénation mentale.

Simple police. — *Audience du 2 juin 1892.* — Cette audience comprend un rôle de trois semaines à cause de l'Ascension. Il y avait donc cette fois un plus grand nombre d'affaires, et on n'a eu terminé qu'après 1 heure. C'est M. Brocart, juge de paix du canton sud, qui siégeait; et M. Rembeauville, commissaire central occupait le fauteuil du ministère public.

Il a été fait application du règlement préfectoral qui porte interdiction de circulation des animaux, dans un rayon de 500 mètres d'une ferme enfestée. Un berger de Marquette conduisant un troupeau de 113 moutons, n'avait pas fait attention aux écriteaux et avait dépassé la limite d'une ferme près du fort de Bondues. Le garde Delahaye lui dressa procès-verbal et il a été condamné à une amende de 3 francs. Le pauvre berger ne savait pas lire ; mais on sait que nul n'est censé ignorer la loi.

— Autre affaire très intéressante pour les amateurs de pigeons : Un ouvrier d'Halluin ayant perdu